



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

CHRU : la gouvernance se précise



La deuxième Semaine CHRU a débuté lundi et se termine aujourd'hui. Ce rendez-vous mensuel, qui vise à réunir les professionnels et à intensifier les préparatifs en vue de l'échéance de 2025, a permis de faire le point sur la structure qui chapeautera les trois hôpitaux publics. Une dizaine d'ateliers sur des filières de soin se sont tenus, avec comme objectif la rédaction d'une feuille de route par filière d'ici à la fin juin.

On en sait davantage sur la structure qui portera le futur CHRU de Guyane. Elle prendra la forme d'un groupement de coopération sanitaire – établissement de santé (GCS ES). Cette option a été présentée mercredi soir aux coordinateurs de filière, dans le cadre de la Semaine CHRU qui se tient depuis lundi. Ce rendez-vous mensuel rythmera les travaux jusqu'à début 2025 et la création du centre hospitalier régional universitaire.

Le GCS ES chapeauterait les quatre piliers du CHRU : les centres hospitaliers de Cayenne (CHC), Kourou (CHK) et Saint-Laurent du Maroni (Chog) ainsi que le pôle hôpitaux de proximité – centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). Il sera titulaire de certaines autorisations d'activité médicale que les établissements auront décidé de lui transférer ou qu'il aura sollicitées en son nom propre. La structure accueillera également certaines directions territoriales (lire ci-dessous). Le GCS ES serait doté d'une commission médicale et d'un conseil de surveillance garantissant la pleine représentation de la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) et des autres collectivités locales.

La mise en place du GCS ES présente l'avantage de préserver l'autonomie des 3 centres hospitaliers et de garantir le développement des missions de proximité, en particulier, qualité de l'accueil des patients, qualité de l'accompagnement RH des agents des hôpitaux, fluidification des séjours pour les patients, etc. Le dispositif permet aussi de créer un CHRU tenant compte des

spécificités de la Guyane (des bassins de vie avec des spécificités sociodémographiques importantes, de la taille du territoire, la nécessité, etc.). C'est donc un CHRU en réseau qui est proposé plutôt que le scénario de la fusion pure et simple des établissements. Concrètement donc, les agents garderont le même employeur, la même hiérarchie. Ce qui pourrait impacter ponctuellement l'activité quotidienne, c'est la mise en œuvre des projets issus des feuilles de route en cours de rédaction. »

Ces feuilles de route détailleront d'ici à la fin juin comment chaque filière s'organiserà à l'échelle territoriale. Elles émaneront des ateliers qui se tiennent autour des filières de soins. Une dizaine ont eu lieu cette semaine pour traiter de la chirurgie, de la psychiatrie, du pôle femme-enfant et des soins palliatifs. Toujours fin juin, doit être finalisée la deuxième version du projet médico-soignant partagé avec les objectifs énoncés dans le projet médical et les moyens opérationnels de les atteindre.

Les prochaines « Semaines CHRU » sont fixées pour les semaines du 15 au 19 avril, du 3 au 7 juin et du 1er au 5 juillet. Rendez-vous est d'ores et déjà donné le 5 juin à tous les professionnels participant à ces semaines CHRU pour un bilan intermédiaire.

Systèmes d'information : douze chantiers prioritaires à court terme



Cette deuxième Semaine CHRU a démarré lundi par la rencontre, à Sinnamary, de directeurs des systèmes d'information, responsables de la sécurité des systèmes d'information, chefs de projet Dossier patient informatisé (DPI) des trois hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni. Cette journée de discussion avait deux principaux objectifs : organiser la gouvernance de la direction des systèmes d'information et lister les projets prioritaires. Douze sont considérés comme nécessaires à très court terme, c'est-à-dire devant aboutir cette année ou l'an prochain :

- Proposer la prise de rendez-vous et la préadmission en ligne, comme cela est déjà possible au CHK ;
- Déployer l'outil de gestion des lits, de gestion des flux et du brancardage (bed management) à l'échelle territoriale ;
- Poursuivre le déploiement du Pacs (système d'archivage et de communication d'image) entre les services d'imagerie médicale des trois hôpitaux ainsi que les hôpitaux de proximité et les CDPS ;
- Centraliser la gestion des achats pour le GHT ;
- Poursuivre le déploiement du dossier patient informatisé (DPI) unique Hopital Manager sur les trois sites ;
- Avoir une gestion unique de l'identité patient sur le territoire afin de faciliter l'accès au dossier patient et le parcours patient entre les différents sites ;
- Déployer la prescription connectée avec les laboratoires et les services d'imagerie médicale ;
- Renforcer l'offre de télé-médecine, télé-soin et télé-expertise pour les professionnels de santé et les patients ;
- Déployer un antivirus intelligent pour améliorer la protection de l'environnement de travail ;
- Proposer la signature électronique pour dématérialiser les processus administratifs clés ;
- Développer les services numériques pour les professionnels de santé leur permettant de travailler en mobilité dans l'ensemble des sites du CHRU (annuaire territorial, environnement de travail virtuel, accès au DPI...) ;
- Valider le lien réseau télécom entre les hôpitaux de Cayenne et Saint-Laurent du Maroni dans le cadre du futur réseau régional sécurisé de santé ([lire la Lettre pro du 13 mars](#)).

Sur ce dernier point, il a été précisé mercredi soir que les tests d'utilisation du réseau Starlink ([lire la Lettre pro du 22 décembre](#)) étaient satisfaisants, tant du point de vue du débit que de la sécurité. Des antennes fixes et mobiles ont été commandées.

■ Une baisse aussi rapide que la montée



« La tendance à la baisse de la circulation du virus de la dengue s'est poursuivie globalement sur l'ensemble de la Guyane, la semaine dernière, avec une baisse marquée des indicateurs dans la majorité des secteurs à l'exception du secteur des Savanes où la circulation est en légère hausse, signale Santé publique France, dans un [point de surveillance](#)

[épidémiologique](#) diffusé hier. Le sérotype DENV-2 a été majoritairement identifié (56 % de DENV-2 parmi les prélèvements sérotypés et 44 % de DENV-3). Après une forte hausse de la circulation du virus de la dengue en Guyane au cours du mois de janvier, celle-ci s'est stabilisée à un niveau très élevé durant quatre semaines. Une baisse des indicateurs est observée depuis début mars : le nombre de cas cliniquement évocateurs a diminué de 40% depuis la première semaine de mars. »

Dans le détail, 562 cas cliniquement évocateurs ont consulté ces deux dernières semaines en médecine de ville ou dans les centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS). On en comptait encore près de 1 000 entre les 19 février et 3 mars. Avec 131 passages aux urgences, la dengue représente encore 7 % de l'activité de ses services et notamment 10 % au Centre Hospitalier de Kourou. Dans le contexte favorable du petit été de mars, cette baisse très rapide est cohérente avec la rapidité de la hausse depuis décembre. Alors que la circulation reste élevée, la prudence reste de mise.

EN BREF

◆ Le nombre d'accès palustre en fort recul

Depuis le début de l'année et jusqu'au 17 mars, 210 accès palustres ont été diagnostiqués. La tendance à la baisse est nette : 124 cas en janvier, 64 en février et 21 au cours des deux premières semaines de mars, relève Santé publique France, dans un [bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé hier.

Dans ce même bulletin, SpF rappelle que l'épidémie de grippe est désormais terminée et indique que la situation est calme s'agissant des infections respiratoires aiguës, de la bronchiolite du nourrisson et du Covid-19. Au cours des deux premières semaines de mars, les « indicateurs épidémiologiques (de diarrhées étaient) en diminution à l'exception de l'Île-de-Cayenne et des Savanes où les consultations en médecine de ville progressaient ».

◆ Cinquante-sept cas de tuberculose maladie déclarés en 2022



La tuberculose est une maladie à déclaration obligatoire (DO) depuis 1964. Ces déclarations sont essentielles au pilotage de la lutte contre la tuberculose par l'Agence Régionale de Santé et à la mise en œuvre opérationnelle des mesures de gestion par le centre de lutte antituberculeuse (Clat) porté par la Croix-Rouge française en Guyane.

En 2022, 57 cas de tuberculose maladie ont été déclarés en Guyane, annonce Santé publique France dans un point épidémiologique diffusé cette semaine. Avec un taux de déclaration brut de 19,7 cas pour 100 000 habitants (23,6 cas pour le taux standardisé sur l'âge), la Guyane se situe au-dessus des autres régions françaises mais en dessous des pays voisins. Les formes pulmonaires représentent 88 % des cas ; les patients étaient en majorité âgés de 25 à 59 ans (5 cas sur 6), des hommes (2/3) et nés à l'étranger (3/4).

« En 2022, 36 cas (63,2 %) ont présenté une forme pulmonaire isolée, 7 cas (12,3 %) une forme exclusivement extra pulmonaire et 14 cas (24,6 %) une forme mixte, détaille SpF. Parmi ces cas, 4 (7,0 %) avaient une forme grave, miliaire ou méningée. Aucun cas de tuberculose multirésistante (MDR) n'a été rapporté par le CNR pour la période 2015-2022. En 2022, la majorité des diagnostics (91,1 %) a eu lieu suite à un recours spontané aux soins qui est le contexte de diagnostic largement majoritaire sur l'ensemble de la période 2010-2022 (fig. 5). Les enquêtes autour d'un cas et le dépistage représentent respectivement 3,6 % et 1,8 % des diagnostics en 2022 (...) Pour la période 2019-2022, 82 infections tuberculeuses latentes (ITL) ont été déclarées. En 2022, 10 ITL ont été rapportés et concernaient toutes des enfants âgés de 0 à 14 ans dont la plupart étaient nés à l'étranger (80,0 %) et avaient été diagnostiqués lors d'une enquête autour d'un cas (70,0 %). »

◆ Analyses en cours après le décès de plusieurs orpailleurs clandestins

Les analyses se poursuivent après le décès de trois orpailleurs clandestins à l'hôpital de Cayenne, ces dernières semaines, suite à des atteintes neurologiques, et d'au moins un quatrième en forêt. Les victimes venaient du secteur d'Eaux claires, à Maripasoula, selon [Guyane la 1ère](#). Les premiers bilans cliniques et biologiques n'ont pas permis de déterminer la cause. Informée, l'ARS a sollicité la Cellule d'intervention biologique d'urgence (Cibu) à Paris, pour poursuivre les recherches. Cette cellule de l'Institut Pasteur La CIBU est composée de 3 pôles afin de répondre 24h/24 et 7j/7 aux urgences biologiques par la détection et l'identification d'un large spectre de pathogènes (bactéries et virus) : le pôle d'identification bactérienne, le pôle d'identification virale et le pôle de génotypage des pathogènes.

♦ La plateforme d'appel pour le dépistage organisé des cancers se concentrera sur les publics fragiles



Comme nous vous l'avons annoncé, la CGSS ouvrira, le mois prochain, une plateforme d'appel téléphonique, dans le cadre de la reprise des invitations à participer au dépistage organisé des cancers du sein, du col de l'utérus et du cancer colorectal ([lire la Lettre pro du 13 mars](#)). Florence Dubosc-Fiorin, directrice de la mission aller-vers prévention de l'Assurance maladie, s'est exprimé sur le sujet. Vous pouvez retrouver son interview sur le profil [LinkedIn de la CGSS Guyane](#).

« Les plateaux ont vocation dans un premier temps à être des outils de relance téléphonique vers les publics fragiles. Nous ne cibons pas toutes les personnes éligibles au DO ; 85 % de l'activité des plateaux seront sur les trois dépistages organisés. » Le plateau débutera ses appels en avril pour le cancer du sein, au début des grandes vacances pour le cancer du col de l'utérus et en fin d'année pour le cancer colorectal. Outre la relance, les intervenants proposeront la prise de rendez-vous aux personnes volontaires.

♦ Séminaire sur l'innovation en santé le 18 avril



L'Agence Régionale de Santé, l'Assurance maladie et la Collectivité territoriale (CTG) proposent aux professionnels de santé un séminaire sur l'innovation en santé, le 18 avril à Cayenne. Il se déroulera à 15 heures, à l'amphithéâtre A de l'Université de Guyane.

Ce séminaire sera l'occasion de découvrir les projets innovants lancés sur le territoire et ailleurs. Les organisateurs présenteront également les différents dispositifs existants pour accompagner les porteurs de projets innovants.

L'inscription à l'événement est obligatoire via ce [formulaire simple sur ce lien](#).

♦ Colloque « emploi et handicap psychique » à Saint-Laurent du Maroni



La Maison d'accueil psychosocial et d'insertion (Mapi) du Chog organise un colloque sur la santé mentale, le 19 avril à Saint-Laurent du Maroni. Il se déroulera de 8h30 à 14 heures, à la mairie, et traitera de la thématique « Emploi et handicap psychique ».

Les intervenants aborderont notamment la réhabilitation (parcours, travail de partenariat, accompagnement) et le parcours de soins (accueil, clinique, psychopathologie, prise en charge).

L'inscription est obligatoire (nom, prénom, fonction, structure) à secmapi@ch-ouestguyane.fr.

♦ Investissements prioritaires : 1,9 million pour les établissements de santé



L'Agence Régionale de Santé de Guyane vient d'attribuer 1 682 000 euros à quatre établissements de santé publics et privés afin de financer leurs investissements prioritaires. Une

dernière allocation de 261 100 € est en cours de signature pour un cinquième établissement et portera donc le montant de l'accompagnement 2023 à 1 943 100 euros.

Sur le plan de la méthode de répartition des crédits, l'Agence Régionale a sollicité l'ensemble des établissements de santé publics et privés pour qu'ils fassent part des projets rentrant dans le champ financé. Cinq établissements ou groupe (sur six) ont déposé une demande. L'ensemble des établissements candidats a ainsi pu obtenir des crédits au titre du Ségur. Les investissements proposés par les établissements de santé ont été discutés en lien avec le personnel médical et non médical et ainsi remonté à l'Agence régionale de santé pour les arbitrages.

Dans le cadre du soutien à l'investissement hospitalier issu du Ségur de la santé, la Guyane bénéficie au total de 6 millions pour financer les investissements du quotidien et de 4 millions pour financer les investissements prioritaires. Les allocations 2021 et 2022 ont été entièrement notifiées (2 millions d'euros en 2021 et 2,2 millions d'euros en 2022). A ces montants se sont ajoutés 3 millions d'euros en 2022 au titre du soutien complémentaire (hors Ségur) aux Outre-Mer et à la Corse et 6 millions d'euros en 2021 au titre de la réduction des inégalités territoriales.

Les crédits investissements du quotidien et investissements prioritaires alloués dans le cadre du Ségur sont issus du Plan national de relance et de résilience (PNRR) déposé auprès de la Commission Européenne et approuvé en juillet 2021. Ils font l'objet d'un refinancement par l'Union européenne.

♦ Une étude sur les facteurs de risque de petits poids de naissance



Qui sont les mères les plus susceptibles d'accoucher d'un nourrisson ayant un petit poids de naissance ? C'est la question à laquelle répondent le Dr Lindsay Osei, responsable des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et une vingtaine de professionnels de Guyane (hôpital de Cayenne, Réseau Périnatal, centre d'investigation clinique, Santé publique France, ARS, Insee, Corevih, Chog) ou universitaires, dans un

article publié le mois dernier dans l'[International Journal of Public Health](#).

Pour cela, ils ont étudié les 68 000 naissances intervenues en Guyane entre le 1er janvier 2013 et le 31 décembre 2021. Un nourrisson sur neuf (11,7 %) avait un petit poids à la naissance. Le fait pour la mère d'avoir moins de 20 ans, d'être née en Haïti ou au Guyana, et de ne pas disposer d'assurance maladie (13 % de la population est concernée) augmentait le risque de petit poids de naissance pour le bébé. Il est à noter en revanche que pour les mères en ayant une, le type d'assurance maladie n'avait pas d'influence (Aide médicale d'Etat pour les sans-papiers, couverture maladie universelle pour les personnes à faible revenu et assurance maladie classique). Par ailleurs, davantage de petits poids de naissance ont été enregistrés dans les maternités de Cayenne et Kourou, et chez les mères dont le suivi de grossesse a démarré après le premier trimestre.

A court terme, les conséquences du petit poids de naissance sont un risque accru d'hypothermie, de polycythémie et d'hypoglycémie. Un faible poids de naissance augmente le risque de problèmes de développement neurologique et de maladies cardiométaboliques. Enfin, parmi les 8 000 bébés nés avec un petit poids de naissance pendant cette période, 229 sont décédés, soit 2,9 % contre 1,2 % chez les 60 000 autres. « Compte tenu de ces résultats, tous les acteurs devraient s'efforcer d'insister sur l'importance de commencer le suivi de la grossesse dès le premier trimestre et de veiller à ce que toutes les femmes en âge de procréer aient accès à l'assurance maladie. Il faut espérer que ces efforts permettront d'améliorer progressivement la santé des nouveau-nés en Guyane », concluent les auteurs.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Santé des soignants : les travaux se poursuivent



Il y a un an, Agnès Firmin-Le Bodo, alors ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, lançait la mission sur la santé des soignants et annonçait des travaux de recherche sur le sujet. Mardi, lors d'un séminaire au ministère de la santé, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) et la fondation Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH) ont présenté un point d'étape. Frédéric Valletoux a annoncé la reprise de la préparation de la feuille de route. Le ministre délégué à la Santé et à la Prévention, cité par Hospimédia, a précisé qu'un comité de suivi sur la santé des soignants sera lancé « dans les toutes

prochaines semaines » et a qualifié ce sujet de « priorité absolue ».

Parmi les préoccupations prioritaires figurent le travail de nuit, l'ergonomie au travail et l'alimentation des professionnels de santé. Frédéric Valletoux a estimé que le vote, par les députés, de la proposition de loi sur la sécurité des soignants est « un premier pas ». « Il est important de s'exprimer sur le sujet, de prolonger les travaux qui ont démarré depuis longtemps. Dans la continuité du rapport, je suis heureux d'annoncer la poursuite des travaux. Il faut aller plus loin dans la prise en compte de cette dimension majeure », a insisté le ministre.

Offres d'emploi



■ L'ARS Guyane recrute un **chargé de mission Ségur du numérique en santé** (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 18 avril.

■ La Croix-Rouge française recrute, pour son équipe mobile d'intervention paludisme littoral :

- Un **médiateur en santé** (CDD). [Consulter l'offre et candidater](#).
- Un **infirmier** (CDD). [Consulter l'offre et candidater](#).

■ La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) recrute son **conseiller technique en promotion de la santé** (titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater](#) avant le 19 avril.

Agenda



Aujourd'hui

► **Formation sur l'endométriase**, à destination des infirmiers scolaires, infirmiers et des internes par les Pr Louis Marcellin, Pietro Santulli et le Dr Anne-Elodie Millischer-Bellaïche (hôpital Cochin), organisée par le service gynécologique de l'hôpital de Cayenne et le Réseau Périnat Guyane, de 8h30 à 10h30, en salle de formation consultation de gynécologie pôle mère-enfant du CHC. Possibilité de suivre à distance. Inscription gratuite

obligatoire avant le 19 mars, via le lien suivant : <https://forms.gle/hk28BHLg3soZvXfv5>.

► **Ciné-débat *Toi, mon endo***, de Laëtitia Laignel, animé par le Dr Louis Alphonse (CHC), organisé par Endo amazones, en partenariat avec Endo France, le réseau Périnat Guyane et le CHC, en présence des Pr Pietro Santulli, Louis Marcellin et du Dr Anne-Elodie Millischer-Bellaïche (hôpital Cochin), de 19 heures à 21h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. Entrée gratuite. S'inscrire. <https://www.helloasso.com/associations/endoamazones-guyane/evenements/cine-debat-toi-mon-endo>

► Sidaction

- Stand de sensibilisation et collecte de don à Family Plaza (Matoury), de 7 heures à 12h30, avec Entr'aides et l'Arbre fromager.
- Stand d'information et de dépistage Trod VIH au pôle femme enfant du CHC, de 9 heures à 17 heures, avec le Ceggid.

Demain

► **Session de prévention** sur la santé bucco-dentaire à destination des enfants de 6 à 12 ans, de de 9 heures à 11 heures, au guichet unique de Soula, avec la CPTS.

► **Endo Vilaj**, organisé par Endo Amazones Guyane, le CHC et la Quinzaine obstétricale, de 8 heures à 16h30 au Grand Hôtel Montabo à Cayenne, avec les Pr Louis Marcelin et Pietro Santulli, et le Dr Anne-Elodie Millischer-Bellaïche.

► **Soirée de gala contre l'endométriase**, organisée par Endo amazones et le Rotary, à 20 heures au Royal Amazonia, à Cayenne. S'inscrire.

<https://www.helloasso.com/associations/rotaract-club-idc/evenements/gala-dedie-a-la-sensibilisation-contre-l-endometriose>

► Sidaction

- Stand de sensibilisation et collecte de don à Family Plaza (Matoury), de 7 heures à 12h30, avec Entr'aides et l'Arbre fromager.
- Stand de sensibilisation et collecte de don au marché des producteurs de Sup'Eco, à Cayenne, de 7 heures à 12 heures, avec Entr'aides.

- Animation, prévention et collecte de dons au marché de Cayenne, de 7h30 à 12 heures, avec Daac.
- Prévention et collecte de dons au marché de Saint-Laurent du Maroni, de 9 heures à 12 heures, avec le réseau Kikiwi.
- Table ronde dans l'émission « Wishi-Wishi » de Kam Radio, de 11 heures à 13 heures, avec le réseau Kikiwi et Kam Radio, en direct du marché de Saint-Laurent du Maroni.
- Animation, prévention et collecte de dons sur la place des Palmistes, à Cayenne, de 18 heures à 22 heures, avec Daac.
- Soirée LGBTQ+ au Vibes, à Cayenne, de 22 heures à 4 heures, avec Ent'aides.

► **Fo Zot Savé.** Guillaume Racle, représentant des pharmaciens au sein du groupe de travail Trod de la Mission ministérielle de prévention des infections et de l'antibiorésistance, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les évolutions en matière de dépistage des angines et des cystites en pharmacie, à 9 heures, sur Guyane la 1ère.

Dimanche 24 mars

► **Sidaction.** Sensibilisation et collecte de dons, de 7 heures à 12 heures au marché de Matoury, avec Ent'aides.

Mardi 26 mars

► **Soirée de sensibilisation** à l'activité physique adaptée en cancérologie, organisé par Onco Guyane et la CPTS centre littoral, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 28 mars

► **Matinée portes ouvertes** de Guyane Promo Santé (GPS) dans ses nouveaux locaux de Saint-Laurent du Maroni (21, rue de la Marne), de 8h30 à 12h30. S'inscrire. <https://gps.gf/agenda/matinee-portes-ouvertes-de-la-pedagotheque-2/>

Mardi 2 avril

► **Mardi du Corevih** sur les hépatites, de 13h30 à 15 heures via Teams. (ID de la réunion : 357 123 316 876. Code secret : MoEGGW).

Samedi 6 avril

► **Sidaction.** Sensibilisation, dépistage Trod, maraude et collecte de dons, de 10 heures à 17 heures à Saint-Georges, avec Daac et ID Santé.

Samedi 13 avril

► **Conférence** « Les seniors face au cancer », à 9 heures à la mairie de Rémire-Montjoly, avec les Dr Jean-Lionel Joachim et Saran Camara, oncogériatre, le Dr Didier Musso, directeur général d'Eurofins, et le Dr Jawad Bensalah, radiologue. Renseignements : awonolayana2@gmail.com et [0694 21 35 20](tel:0694213520).

Jeudi 18 avril

► **Séminaire** sur l'innovation en santé, organisé par l'ARS, l'Assurance maladie et la CTG, à 15 heures à l'amphithéâtre de l'université, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Vendredi 19 avril

► **Colloque santé mentale** « Emploi et handicap psychique », de 8h30 à 14 heures à la mairie de Saint-Laurent du Maroni, organisé par le Chog. Inscription obligatoire (nom, prénom, fonction, structure) à secmapi@ch-ouestguyane.fr.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour 

ÉPIDÉMIE DE **DENGUE** EN COURS

**TOUS CONCERNÉS,
TOUS MOBILISÉS !**



J'élimine l'eau qui stagne
et je me protège des moustiques



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)